



Mairie de SAINT-DERRIEN

Bulletin municipal juin 2022



Numéros utiles

Médecin de garde **15 (SAMU)**
Pharmacie de garde : **3237**
Pompiers : **18** / portable : **112**
Gendarmerie : **17**
Déchetterie et fourrière animale
de BODILIS : **02 98 68 99 99**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00
02.98.68.52.44
Mail : **saint.derrien@wanadoo.fr**
Site Internet: **www.saint-derrien.fr**

JURÉS
D'ASSISES



Tirage au sort

Mme Karine SCOUR
a été désignée lors du
tirage au sort qui a eu
lieu le 11 mai 2022.



Premier tour le dimanche 12 juin 2022
Second tour le dimanche 19 juin 2022
de 8h à 18h



MARIAGES :

Angélique TOUDIC et Jean-Christophe LE HARDY le 7 mai 2022

Morgane JEZEQUEL et Erwan PROUFF le 14 mai 2022

Numérotation des habitations



Le conseil municipal a décidé d'attribuer un numéro à chaque habitation / exploitation. Ainsi l'action municipale contribue à améliorer :
- votre sécurité : services d'urgence, Gendarmerie, ...
- l'efficacité des services : La Poste, Enedis, livraisons de colis, INSEE, ...
grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

Vous êtes invité à venir consulter votre numéro en mairie le **samedi 25 juin 2022 entre 10h et 12h.**

Sites frauduleux pour démarches administratives

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et UNIQUEMENT sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture.

L'Entente Sportive La Flèche

"L'Entente Sportive La Flèche recherche des séniors gars pour compléter son **équipe** pour la saison prochaine. Le club sera ravi de vous compter parmi ses licenciés. Des séances d'essai seront proposées prochainement. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Solenne au **07.82.35.92.24** ou par mail sur copresidentelafleche@gmail.com"

Vitesse excessive



Que ce soit dans le centre bourg, en entrée / sortie d'agglomération ou en campagne, il est important de respecter les conditions de circulation et notamment la vitesse autorisée.

Une vitesse excessive met en danger la vie des autres (enfants, piétons, animaux,...) et la sienne !

Soyez PRUDENTS



Sur 100 km par exemple, rouler à 140 km/h plutôt qu'à 130 km/h fait gagner... 3 minutes !

RAPPEL : Dans le centre bourg la vitesse est limitée à 30 km/h et un système de priorité à droite est en place.

100 ans de Mme Marie YVINEC

Le 7 mai 2022, des élus ont rendu visite à Mme Marie YVINEC, doyenne de la commune et résidente à Saint-Vincent-Lannouhen à LANDIVISIAU pour fêter ses 100 ans ! Née le 23 avril 1922, elle a tenu une ferme avec son époux à Coat Lestremeur. Mme YVINEC entourée des élus et de ses proches :



Photo Ouest France

Bar tabac L'Indigo

Initialement prévue le 1^{er} juin, la réouverture est fixée au **7 juin 2022**.

La nouvelle propriétaire vous accueille :

- mardi, mercredi, jeudi de 7h30 à 13h et de 16h30 à 21h
- vendredi de 7h30 à 13h et de 16h30 à 1h
- samedi de 8h30 à 13h et de 16h30 à 1h
- dimanche de 8h30 à 13h et de 16h à 21h

Elle proposera également le dépôt de pain et la vente de gaz.



Ecole Saint-Yves : voyage des CM1-CM2

Les élèves de CM1-CM2 de l'école Saint Yves, de Saint - Derrien, ont passé une semaine en voyage scolaire à Saint-Geniès, dans le Périgord. Le programme du séjour était bien chargé avec, notamment, une démonstration de taille du silex et d'allumage du feu, une promenade en gabarre sur la Dordogne et de nombreuses visites (Lascaux IV, le gouffre de Padirac, le site troglodytique de la Roque Saint-Christophe et le château de Castelnaud). Ils ont également découvert la ville de Sarlat au travers d'un Cluedo, et pour finir, ils ont fabriqué un marque page en cuir et découvert l'enluminure et l'écriture gothique. Pour ce voyage, ils étaient accompagnés des CM1 et CM2 de Plougar et ils ont pu profiter d'une météo exceptionnelle. Il est certains que tous garderont un très bon souvenir de ce beau voyage.



Photos Ecole Saint-Yves

France Services

L'équipe expérimente les permanences itinérantes sur le territoire. Voici les premières dates :



PLOUGAR

Lundi 13 juin
Sur RDV de 9h à 12h
A la mairie

SIZUN

Lundi 20 juin
Sur RDV de 9h à 12h
A la médiathèque

GUICLAN

Lundi 27 juin
Sur RDV de 9h à 12h
A la mairie

Espace France Services du Pays de Landivisiau :

☎ 02.98.68.6760

✉ pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr



L'exposition photo #365, Unpacked, d'Antoine Repessé

Avons-nous conscience du volume de nos déchets ?

A partir du samedi 11 juin, l'exposition #365, Unpacked, réalisée par le photographe Antoine Repessé est à découvrir à **Locmélard jusqu'au dimanche 10 juillet**. Organisée par S'y mettre et l'ensemble des collectivités territoriales du Finistère, cette série de photos questionne nos modes de consommation et apporte des solutions concrètes pour s'y mettre.

Dans le Finistère, chaque habitant jette en moyenne 771 kg de déchets par an (*source: OEB, données 2019*). Au quotidien, il est difficile de prendre conscience du volume représenté car nos déchets sont collectés chaque semaine.

Avec l'exposition #365, Unpacked, l'artiste **Antoine Repessé met en scène le produit d'une collecte de 4 ans de déchets accumulés**. Près de 200 habitants de la métropole lilloise se sont prêtés au jeu pour contribuer à la collecte des déchets du quotidien. Au final, 70m3 d'emballages ont été récoltés composés entre autres de 1600 bouteilles de lait, de 4 800 rouleaux de papier toilette, ou encore de 800 kg de publicités.

A travers cette exposition, le photographe a pris le parti de trier les déchets collectés pour les photographier séparément. Chaque photo de cette série a donné lieu à une installation in situ et a été réalisée en condition réelle sans recourir au photomontage.

L'exposition présente 12 clichés qui mettent en scène des protagonistes plongés dans un océan de bouteilles plastiques et dans des montagnes d'emballages. Chaque visuel est accompagné de données chiffrées à l'échelle nationale et départementale sur la quantité de déchets produits par habitant chaque année.

Entre questionnement écologique et interrogation de nos modes de consommation, #365, Unpacked nous rappelle que **le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas**.

L'exposition nous apporte des astuces, des solutions concrètes et des retours d'expérience de Finistériens pour S'y mettre !

Autour de l'exposition



Mercredi 15 juin - 14h30

[Ramassons les déchets]

Un **après-midi** entre visite commentée de l'exposition, balade et ramassage des déchets, pour finir par un goûter zéro déchet !

Lieux

Bourg, Locmélar

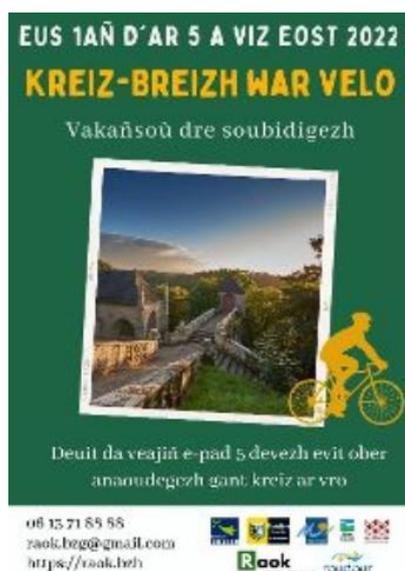
Gratuit

Apportez votre paire de gant.

En pratique / inscription

Pour toute question, contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com

Vacances immersives à vélo



L'association **Raok** propose avec l'organisme de formation Roudour des **vacances immersives en breton à vélo dans le Centre-Bretagne cet été, du 1er au 5 août 2022**.

Ce stage est adressé aux bretonnants qui souhaitent **parler entièrement en breton pendant une semaine** et enrichir leur niveau de langue. Il est adressé à toutes les personnes souhaitant découvrir le Centre-Bretagne au travers de la langue bretonne. Il faut être capable de comprendre et de parler en breton. Nous accueillons les personnes qui ont un niveau A2 au minimum.

En savoir plus : [Profitit eus vakansoù dre soubidigezh war varc'h-houarn e-pad an hañv / Profitez de vacances immersives à vélo cet été – Scop Roudour](#)

Inscriptions via Raok : raok.bzg@gmail.com / 06 13 71 88 88

Concours des pratiques « agroforesterie et bocage »

Concours Général Agricole des pratiques « Agroforesterie et bocage »



Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) le Syndicat des Eaux du Bas-Léon organise une nouvelle édition du Concours Général Agricole sur le volet de l'agroforesterie et du bocage pour l'année 2022-2023 sur l'ensemble des 56 communes du Bas-Léon (du Conquet à Tréfléz). Vous êtes agriculteurs, vous avez planté des haies ou des arbres sur vos parcelles entre 2010 et 2020 : ce concours est fait pour vous ! Il permettra de valoriser vos pratiques et d'échanger avec d'autres acteurs du territoire. Les meilleurs candidats seront récompensés au Salon International de l'Agriculture à Paris.

Inscription avant le 5 juin 2022

Renseignement via le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, 02 98 30 83 00 / bocage.basleon@orange.fr

<https://www.syndicateauxbasleon.bzh/>



Bibliothèque Lenn ha dilenn

Vous pouvez regarder sur le site facebook de la bibliothèque les **nouveaux livres achetés**.

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 17h à 18h30 et les samedis de 10h30 à 12h

N'oubliez pas que la cotisation est **gratuite jusqu'à 26 ans**...et de seulement 10€/an après....

N'hésitez pas non plus à aller sur le site des médiathèques du pays de Landi, vous y trouverez des infos....

Restos du cœur : portes ouvertes

Une opération nationale de portes ouvertes est lancée le samedi 25 juin pour la première fois. Dans le Finistère 10 lieux seront ouverts à tous. Les Journées Portes Ouvertes sont l'occasion de vous présenter l'ensemble des actions variées que nous mettons en œuvre au quotidien, dans une ambiance conviviale et accueillante.

PROCHE DE VOUS LE CENTRE DE LANDIVISIAU VOUS ACCUEILLERA DE 10H à 12H et de 14H à 16H. 2 Allée du CANIK AR HARO

► restoducoeur.landivisiau@orange.fr

LE BAL DES RESTOS CLOTURERA CETTE JOURNEE FESTIVE, IL AURA LIEU A QUIMPER AU JARDIN DE L'EVECHE ce 25 JUIN avec le groupe PLANTEC, MO DJ et IDEAL GROOVE à partir de 19H. <https://my.weezevent.com/bal-des-restos-2022-finistere>

Nouveau Mémo tri

BAC MAN

MEMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS SE TRIENT

Bouteilles et flacons plastiques, cartonnettes, emballages métalliques, briques alimentaires et papiers.

LES CONTENANTS SE TRIENT : BIEN VIDÉS, EN VRAC, SANS SAC, NON EMBOÎTÉS ET BIEN SÉPARÉS

UN EMBALLAGE = DANS LE BAC DE TRI

A VOUS DE JOUER !

BAC VERT ORDURES MENAGERES
Articles d'hygiène, petits objets, vaisselles en plastique. Si vous n'avez pas de composteur, toutes les épluchures fruits et légumes, mouchoirs et essuie-tout.

CONTENEUR VERT VERRE
Bouteilles, flacons, bocaux et pots en verre sans bouchons, couvercles ni capsules.

OU

Triez même les petits objets
Capsules de café, bilisters de médicaments vidés, emballages de chocolat...

EN SAC

MEMO TRI

LE COMPOSTEUR

Tonte, branchages, épluchures de légumes et fruits, restes de repas, essuie-tout et mouchoirs blancs

! La Communauté de Communes met à disposition des habitants du territoire des composteurs à tarif préférentiel. Plus de renseignements au 02 98 68 42 41

LA DECHETERIE

ENCOMBRANTS
Films plastiques, polystyrène...

TEXTILE
Vêtements, chaussures, maroquinerie...

MÉTAUX
Vélos, casseroles...

PRODUITS DANGEREUX
Pots de peinture, produits chimiques, huile de vidange...

AMPOULES/NÉONS
Lampes basse consommation, néons, Led...

PILES BATTERIES

VAISSELLES CASSÉES

ÉCRANS/ÉLECTROMÉNAGER
TV, moniteurs informatiques, Congélateurs, lave-linge, aspirateurs...

MOBILIER
Meubles, lits...

CARTONS PLIÉS
Cartons débarrassés de tout contenu

BOIS
Bois, palettes...

NOS PARTENAIRES
CITEO, Ecovale, ECO BDS, écomobilier, ecosystem, recylum

MEMO TRI

HORAIRES D'OUVERTURE

DÉCHÈTERIES

BODULIS ▶ Kervennou
02 98 68 99 99

PLOUGOURVEST ▶ Besmen
02 98 29 59 14

SIZUN ▶ Croas-Cabellac
02 98 24 15 92

HORAIRES D'ÉTÉ
du 1^{er} avril au 30 septembre

| | BODULIS | PLOUGOURVEST | SIZUN |
|----------|-------------------------|---------------------|---------------------|
| Lundi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 |
| Mardi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 | Fermé |
| Mercredi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 | Fermé |
| Jeudi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 | Fermé |
| Vendredi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 | Fermé |
| Samedi | 8h30-12h 13h30-18h30 | 9h-12h 14h-18h30 | Fermé |

HORAIRES D'HIVER
du 1^{er} octobre au 31 mars

| | BODULIS | PLOUGOURVEST | SIZUN |
|----------|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Lundi | 8h30-12h 13h30-18h | 9h-12h 13h30-18h | 9h-12h 13h30-18h |
| Mardi | 8h30-12h 13h30-18h | 9h-12h 13h30-18h | Fermé |
| Mercredi | 8h30-12h 13h30-18h | 9h-12h 13h30-18h | Fermé |
| Jeudi | 8h30-12h 13h30-18h | 9h-12h 13h30-18h | Fermé |
| Vendredi | 8h30-12h 13h30-18h | 9h-12h 13h30-18h | Fermé |
| Samedi | 8h30-12h 13h30-18h | 9h-12h 13h30-18h | Fermé |

Fermées les dimanches et jours fériés

UN DOUTE ?
Consultez l'application Guide du tri : www.comsignesdetri.fr

WWW.PAYS-DE-LANDIVISIAU.COM | 02 98 68 42 41

ALSH : programme des vacances d'été

Voyage autour du monde

Du 01 au 05 août « Africa »
Lundi : colliers africains
Mardi : masques et jeux « Awalé »
Mercredi : safari et beignets
Jeudi : musique et instruments
Vendredi : sortie à la journée au domaine de Treuscoat

Du 08 au 12 août Partons en Polynésie
Lundi : tenues traditionnelles
Mardi : animaux des îles
Mercredi : brochettes de fruits
Jeudi : coiffures polynésiennes
Vendredi : danse Maori, Capoeira

Du 08 au 15 juillet : « Mexiiiiicoooo »
Vendredi : sombreros et drapeaux
Lundi : sortie au zoo de Trégomeur (à la journée)
Mardi : masques, cactus
Mercredi : cocktails et tortillas
Vendredi : pignatas et santiagos.

Du 16 au 19 août « Ani couni chaouani »
Lundi : tour du monde en éléphant
Mardi : journée des indiens
Mercredi : samoussa
Jeudi : Taj Mahal
Vendredi : découverte des épices

Du 18 au 22 juillet : « Samba »
Lundi : drapeaux, maracas
Mardi : masques de plumes
Mercredi : brigadeiro (friandises)
Jeudi : bracelets
Vendredi : arbres perroquets

Du 22 au 26 août « L'Amérique, l'Amérique ... »
Lundi : foot US, Base Ball
Mardi : journée casino
Mercredi : totem et hamburgers
Jeudi : Sortie à la journée au Drennec
Vendredi : conquête de l'ouest

Du 25 au 29 juillet « Vamos !!! »
Lundi : drapeaux et chapeaux
Mardi : événements
Mercredi : churros
Jeudi : fabrique ta guitare
Vendredi : peindre comme Picasso

Du 29 au 31 sept : En route pour l'Australie
Lundi : parcours Kangourou
Mardi : animaux étranges
Mercredi : Quizz culture du monde

Le programme peut varier selon les conditions météorologiques et les envies des enfants. Contact : 06 66 43 46 42 alsh.29440@gmail.com

Informations paroissiales

Dimanche 12 juin : Pardon de Saint-Derrien :

Les porteurs de bannière sont invités à arriver à l'église à 10h15 pour se rendre ensemble à la fontaine où la messe débutera à 10h30.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la messe.

Foyer ar Stivell : appel aux bénévoles

Le foyer ar stivell fait appel à des bénévoles pour son inter club du **14 juin** (service et préparation du café)

Merci de nous le signaler au numéro 07 81 29 68 73 ou 02 98 68 55 31

Comité d'animation

Concours de pêche et de pétanque

Le comité organise le Dimanche 12 Juin le traditionnel concours de pêche à la truite et de pétanque.

Le concours de pêche à la truite :

Se déroule en 2 manches : le matin de 10h00 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 16h00. La pêche se déroule sans bouchon et à l'appât naturel.

Les inscriptions se feront sur place à partir de 9h00.

Tarifs : 5 euros pour la matinée, 3 euros pour la manche de l'après-midi et 7 euros pour l'inscription à la journée. Gratuité pour les enfants de 11 ans et moins.



Le concours de pétanque en triplettes

L'après-midi, sur le terre-plein situé derrière l'église, se déroulera un grand concours de pétanque en triplettes ouvert à toutes et tous.

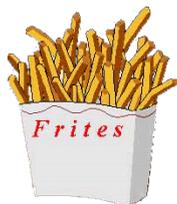
Jet du bouchon à 14h30. Mises+30%+trophées. Inscriptions sur place à partir de 13h30



A midi

Une restauration sur place est prévue.

Venez nombreux !



Autres dates à retenir :

14 Juillet : course cycliste « SPORTBREIZHJUNIORS ».

Riche d'un passé fourni en organisation de courses cyclistes ou de cyclo-cross, le comité d'animation renoue avec le vélo.

Sport Breizh, organisateur, a sollicité la commune et le comité pour accueillir l'épreuve qui se coure sur 4 jours. Saint-Derrien est fier d'être « Ville départ » et se prépare à recevoir quelques 120 jeunes coureurs ainsi que tous les jury, commissaires, suiveurs.

Afin que se déroule au mieux cette belle épreuve, le Comité d'animation est à la recherche de bénévoles.

Si vous êtes motivés pour apporter votre aide, n'hésitez pas à contacter Eric Loaëc au 0637617590.

10 Septembre : course de « Karriguels »

Pour la seconde fois, le comité organisera cet évènement dans le bourg.

Les inscriptions sont déjà ouvertes sur comiteanimation1978@gmail.com

N'hésitez donc pas à en parler à vos voisins, famille, collègues...pour concevoir dès à présent votre « caisse à savon ».

Les enfants seront également à l'honneur avec une course de tracteurs à pédales. Tracteurs qui, comme en 2018 prendront leur retraite « active » à l'école et centre de loisirs.

Merci d'avance aux entreprises partenaires.

Opération nettoyage du plan d'eau

**Nettoyons
la nature!**

Le **samedi 18 juin 2022** est organisée une matinée « nettoyage du plan d'eau ». Rendez-vous sur le site **dès 9 h 00**. Prévoyez des outils, tenues de plongée, ... Venez nombreux !

Conseil municipal du 2 mai 2022

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2022.
Monsieur le Maire décide de débiter la séance dans l'ordre suivant :

1 – Décision modificative n° 1 – budget commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter les virements de crédits suivants, sur le budget commune de l'exercice 2022 – en section de fonctionnement et d'investissement

CRÉDITS A OUVRIR

| Chapitre | Article | Opération | Nature | Montant |
|----------|---------|-----------|---|----------|
| 67 | 6748 | | Autres subventions exceptionnelles | 250,00 € |
| 21 | 2152 | 85 | Installations de voirie – panneaux de signalisation | 929,52 € |

CRÉDITS A RÉDUIRE

| Chapitre | Article | Opération | Nature | Montant |
|----------|---------|-----------|--|----------|
| 65 | 6574 | | Subventions de fonctionnement associations et autres personnes | 250,00 € |
| 21 | 2111 | 79 | Terrains nus – acquisitions foncières | 929,52 € |

2 – Amendes de police 2022

Monsieur le Maire rappelle que le Département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- valide le projet ;
- autorise le cabinet ING Concept à confectionner le dossier de demande ;
- autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental, dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police – année 2022.

3 – Questions diverses

Numérotation des habitations : le 25/06 de 10h à 12h, les élus recevront les usagers pour leur communiquer le numéro correspondant à leur habitation / exploitation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochaine réunion le 30/05/2022 à 20h00.

Conseil municipal du 30 mai 2022

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 mai 2022.
Monsieur le Maire décide de débiter la séance dans l'ordre suivant :

1 – Logiciel mairie

Considérant qu'il est nécessaire pour la collectivité de basculer sur la gamme INFINITY proposée par la société JVS-MAIRISTE, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis proposé par JVS – MAIRISTEM pour un montant de 2 299,20 € T.T.C. (abonnement la première année, engagement de 3 ans) et 786,00 € T.T.C. pour la reprise des données et formation.

2 – Modalités de publicité des actes

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité. Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de choisir la modalité suivante de publicité : *Publicité par affichage à la mairie.*

3 – Locations de salles

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants à compter du 01/06/2022 :

| | Salle polyvalente | | Foyer ar Stivell – habitants de St Derrien uniquement |
|------------|------------------------------------|------------------------|---|
| | habitants de St Derrien | habitants hors commune | |
| obsèques | 50 € | 100 € | 50 € |
| 1 journée | 250 € | 400 € | 75 € |
| 2 journées | 350 € | 550 € | |
| sono | 100 € | 100 € | |
| caution | 900 € (matériel) et 100 € (ménage) | | 450 € (matériel) et 100 € (ménage) |

4 – Bar-tabac L'Indigo

Mme Morgane JEZEQUEL cède le fonds de commerce du bar-tabac L'Indigo à Mme Virginie LE DOUCEN au 01/06/2022.

Après délibération, le conseil municipal décide de maintenir le montant du loyer à 1 100 € mensuel et d'autoriser monsieur le maire à signer les documents nécessaires à ce changement.

5 – Projet : local jouxtant la salle polyvalente

Le conseil municipal, après délibération, accepte le devis de J&M – 22 300 LANNION d'un montant de 1 560,00 € T.T.C. (étude de faisabilité), autorise monsieur le Maire à déposer toute demande de subvention et autorise monsieur le Maire à inscrire cette dépense au budget.

6 – Participation frais de fonctionnement - école de SAINT-SERVAIS

En application de l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983, relative à la répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques, la commune de Saint-Servais a décidé par délibération de Conseil Municipal de demander à la commune de Saint-Derrien la somme de 8 062,42 € pour l'année scolaire 2021/2022 (9 enfants).

Etant donné l'augmentation significative entre 2020/2021 et 2021/2022 du montant par élève, après délibération, le conseil municipal, décide de refuser de verser cette somme. Il reporte cette décision à la prochaine réunion de conseil municipal.

7 – Questions diverses

- 25/06/2022 : traversée de la commune par des vieux tracteurs - association des Tad Koz du Léon
- 04/09/2022 : traversée de la commune par la cyclo pour le climat entre Brest et Le Mont Saint Michel
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères : courrier de remerciement – versement aide Ukraine
- 25/06/2022 : diffusion des numéros des habitations aux administrés.
- 18/06/2022 – 9h00 : matinée nettoyage du plan d'eau

- 14/07/2022 : M. Eric LOAEC précise qu'il manque 30 commissaires pour la course cycliste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Prochaine réunion le 04/07/2022 à 19h00.

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie par mail ou par téléphone.

**Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail.**

Rédaction / conception / impression du bulletin municipal : mairie de Saint-Derrien

Vous disposez de droits sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du délégué à la protection des données de la collectivité en adressant une demande par écrit accompagnée d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante :

protection.donnees@cdg29.bzh

Le prochain bulletin paraîtra début juillet 2022. Merci de faire parvenir vos articles avant le 20/06/2022.

Lampaul-Guimiliau
27^{èmes} 3, 4 et 5 juin
JCI
Journées Contre l'Indifférence
Association LEUCÉMIE ESPOIR 29
un rêve un sourire
"Espoir"
"Emotions"
C'est possible !!!
grâce à votre participation et aux 200 bénévoles mobilisés
Journées Contre l'Indifférence

Saint-Derrien
12 Juin
Concours de pêche à la truite
10h/12h et 14h/16h
Inscriptions 9h
Pêche à la ligne
Concours de pétanque
14h30
En triplette
Mises+30%+trophées
Buvette restauration sur place
comité animation Saint-Derrien

LES **RESTOS**
OUVRENT
 LEURS **COEURS**

Venez à notre rencontre,
 découvrez la diversité de nos actions !

JOURNÉE PORTES OUVERTES
le 25 juin 2022

LE **Bal**
DES RESTOS
 25 juin 2022

ON MIXE LES SONS & LES GÉNÉRATIONS

QUIMPER
 Jardin de l'Évêché

PLANTEC
MO DJ
IDEAL GROOVE
 & DES SURPRISES...

RÉSERVEZ SUR RESTOSDUCOEUR.ORG

RENCONTRES DÉMONSTRATIONS **JEUDI 2 JUIN 2022** DÉCOUVERTES RECRUTEMENT

Forum
 HORIZON EMPLOI

DE 14 H À 19 H
 AU SEW

MANUFACTURE
 DES TABACS
 A MORLAIX

DES
 MÉTIERS
 POUR
 VOUS

* D'INFOS SUR  



Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !



Signaler la présence d'un moustique tigre

